WORLD HEALTH ORGANIZATION
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

EB75/26

17 décembre 1984

CONSEIL EXECUTIF

Soixante-quinzième session

Point 21.2 de l'ordre du jour provisoire

WHO LIBRARY

COLLABORATION AVEC DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES (1981-1984)

Révision de la liste des organisations non gouvernementales en relations officielles avec l'OMS

Rapport du Directeur général

Conformément aux dispositions de la résolution EB61.R38, le Directeur général fait ici rapport sur la collaboration entre l'OMS et des organisations non gouvernementales au cours de la période 1981-1984 et sur les progrès accomplis dans les pays pour promouvoir le dialogue entre gouvernements et organisations non gouvernementales en application des stratégies de la santé pour tous.

Le présent rapport est soumis au Conseil au moment où celui-ci examine, conformément à sa décision de janvier 1981, les relations avec le troisième groupe d'organisations non gouvernementales en relations officielles avec l'OMS.

I. HISTORIQUE

1. Le dernier rapport du Directeur général sur les relations de l'OMS avec les organisations non gouvernementales, présenté à la soixante-septième session du Conseil exécutif de janvier 1981, avait pour arrière-plan la formulation des stratégies nationales et régionales de la santé pour tous qui a suivi l'approbation par les Etats Membres des principes de la Déclaration d'Alma-Ata. Quelques mois plus tard, l'Assemblée de la Santé, lorsqu'elle a adopté la Stratégie mondiale de la santé pour tous, a spécifiquement invité les Etats Membres à s'assurer le concours des organisations non gouvernementales pour la mise en oeuvre de la Stratégie.

2. En 1981, des mesures pratiques avaient déjà été prises pour développer la collaboration avec les ONG internationales, conformément aux buts des soins de santé primaires, en encourageant l'établissement avec chaque ONG d'un cadre d'action conjointe dans lequel les activités menées en collaboration par l'OMS et les ONG pourraient être arrêtées et évaluées sur un certain nombre d'années. Depuis lors, on s'est efforcé de transformer ces actions isolées en un programme orienté vers des buts intégrés, aligné sur les programmes à moyen terme de l'OMS, et ayant des points focaux bien déterminés.

3. Le Conseil a examiné en outre la question importante du rôle des ONG au niveau national; il a souligné à cet égard le rôle que pourraient jouer les ONG internationales et leurs organisations affiliées, ainsi que les ONG régionales et nationales, en informant le public de la politique et de l'approche de l'OMS concernant les soins de santé primaires et a fait valoir l'importance que revêtait leur collaboration avec les gouvernements pour la mise en oeuvre de stratégies nationales de santé. Bien que la mobilisation des précieuses ressources des ONG au

niveau national et le développement de la collaboration soient essentiellement du ressort des gouvernements nationaux, le Conseil a souligné le rôle de catalyseur de l'OMS et l'appui que pouvaient apporter les ONG internationales à la promotion de cette collaboration. Les paragraphes qui suivent soulignent les progrès accomplis dans ce sens au cours des quatre dernières années.

II. SITUATION ACTUELLE

Activités nationales et régionales

4. En 1982, l'OMS a mis en route certaines activités visant à promouvoir une collaboration efficace entre les gouvernements nationaux et les ONG pour la mise en oeuvre de stratégies nationales de la santé pour tous. Au départ, ces activités ont été limitées à quelques pays où les gouvernements eux-mêmes étaient très désireux d'engager un dialogue planifié avec leurs ONG nationales afin de mettre l'accent sur leur rôle et leur contribution à l'action de développement sanitaire national et de préparer la voie à des programmes conjoints. Ces pays étaient notamment la Bolivie, l'Inde (6 Etats), la Malaisie, le Népal, les Philippines, Sri Lanka, la Thaïlande, Trinité-et-Tobago. Parmi les activités appuyées par l'OMS figuraient le rassemblement d'informations pertinentes sur les ONG dans les pays et sur leurs activités en santé et dans des domaines apparentés; l'analyse de ces informations à la lumière des stratégies nationales en vue d'identifier les secteurs se prêtant à la collaboration des ONG; la formulation de programmes de coopération dans des secteurs arrêtés de concert. Dans certains pays, la collecte et l'analyse des informations sont achevées et, dans quelques-uns, des réunions ont eu lieu avec des ONG, ce qui représente une amorce de ce qui pourrait devenir une association importante pour le développement sanitaire. Le concours des ONG internationales a été très précieux à cet égard. Outre des résultats prometteurs, l'opération a donné des enseignements utiles qui aideront l'OMS à poursuivre son rôle de catalyseur et d'appui et à assurer un effet de démultiplication. Dans les limites des ressources disponibles, l'OMS continuera d'appuyer les Etats Membres dans ces activités.

5. L'OMS et le FISE participent actuellement à un programme mis en route par le groupe des ONG sur les soins de santé primaires pour collaborer avec les gouvernements à la mise en oeuvre de stratégies de soins de santé primaires dans six pays d'Afrique australe (Botswana, Lesotho, Malawi, Swaziland, Zambie, Zimbabwe). Les activités menées au titre de ce programme qui vise à promouvoir le dialogue gouvernements/ONG ont inclus l'organisation dans certains pays d'ateliers sur la gestion des soins de santé primaires.

Activités internationales

6. Les activités mettant en jeu les ONG internationales et leurs organismes affiliés se sont poursuivies dans la même voie que précédemment en ce qui concerne les programmes individuels réalisés en collaboration avec l'OMS, généralement dans le cadre d'actions concertées définies d'un commun accord, conformes à la programmation à moyen terme de l'OMS et assorties d'un calendrier précis. Ces activités se sont développées depuis quelques années et englobent aujourd'hui la plupart des programmes techniques de l'OMS. On trouvera à l'annexe 1 une liste des ONG en relations officielles avec l'OMS, regroupées d'une façon générale, en fonction de la classification des programmes de l'Organisation, encore qu'elles collaborent souvent à plusieurs programmes.

7. Les ONG ont joué un rôle important au sein du Groupe de ressources sanitaires pour les soins de santé primaires, le groupe consultatif mondial chargé de donner des avis au Directeur général sur la rationalisation du courant des ressources internationales pour la santé. Elles constituent un élément important de la coopération financière et technique dans les pays en développement dans le domaine des soins de santé primaires et ont pris part, avec d'autres organismes donateurs, à la quête de formes plus efficaces de mobilisation de ressources en vue du développement sanitaire national. En outre, elles ont activement participé à la réalisation des analyses de l'utilisation des ressources sanitaires des pays en faveur des soins de santé primaires - l'un des principaux centres d'intérêt du Groupe - dans plusieurs des pays les moins développés.

8. Un document (CWU/85.1) (anglais seulement) conçu pour mettre en évidence la multiplicité et la variété des activités réalisées en commun avec les ONG sera distribué à la soixante-quinzième session du Conseil. Ce document contient un profil de chacune des ONG en relations officielles avec l'OMS, des renseignements détaillés sur les actions menées avec elles par l'OMS et un bref aperçu des données disponibles sur ses activités nationales. L'on espère élargir ce document à l'avenir et le publier également dans d'autres langues. Le Directeur général tient à remercier toutes les ONG pour l'aide apportée à l'établissement de ce résumé.

9. Quelques exemples illustreront l'association dynamique forgée avec plus de 130 ONG en vue de la réalisation d'objectifs liés à la santé pour tous. Dans le cas de certaines d'entre elles (par exemple, la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, ainsi que la Commission médicale chrétienne), la collaboration avec l'OMS couvre un vaste spectre d'activités, et leurs contacts avec de nombreux secteurs de programme de l'OMS sont constants.

a) La participation mutuelle aux réunions constitue souvent la base principale de cette collaboration. De la part de l'OMS elle peut prendre, par exemple, la forme d'une allocution clé à une réunion d'ONG, de la présentation de communications techniques, d'une invitation à organiser des ateliers pendant des réunions, d'une participation étroite dès le stade de la planification, et d'un coparrainage. Pour les ONG, la participation aux réunions techniques de l'OMS reste particulièrement précieuse, de même que la fourniture de services de consultants ou de documents de base pour certaines réunions.

b) La promotion des politiques, des décisions et des activités de l'OMS au niveau des pays constitue un autre aspect de la collaboration étroite et permanente des ONG avec l'OMS. Par la voie de leurs publications périodiques, les ONG internationales renseignent un vaste public, représentant de larges couches de la société, sur les politiques et les activités de l'OMS. Bien souvent, les diverses réunions nationales et les activités des organismes affiliés aux ONG diffusent mieux encore ces informations à l'intérieur des pays. Les réunions des ONG - notamment leur Assemblée constitutionnelle, mais aussi celles des groupes techniques, régionaux ou nationaux - offrent un cadre d'une égale importance à ce type d'activités.

c) Activités concertées aux niveaux international, régional et national dans les domaines ci-après :

- Allaitement maternel et Code international de commercialisation des substituts du lait maternel (par exemple Commission médicale chrétienne, Conseil international des Infirmières, Conseil international des Femmes, Fédération internationale de Gynécologie et d'Obstétrique, Association internationale de Pédiatrie, Fédération internationale pour la Planification familiale, Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et Fédération mondiale des Associations de la Santé publique.

- Rôle des femmes dans la prestation des soins de santé primaires dans la communauté. Les Conseils nationaux des Femmes ont traduit dans leurs langues nationales respectives et diffusé à leurs membres des renseignements sur la nutrition, les pratiques traditionnelles, l'allaitement maternel, la planification familiale et la réhydratation par voie orale (Conseil international des Femmes).

- Enquête sur le rôle et les tâches de l'agent de santé primaire, la composition des équipes de santé primaire et les tâches de leurs animateurs (par exemple, Conseil international des Infirmières, Fédération internationale d'Hygiène et de Médecine préventive et sociale, et Medicus Mundi Internationalis (Organisation internationale de Coopération pour la Santé)).

- Etudes nationales de cas sur le rôle des hôpitaux dans les soins de santé primaires (Fédération internationale des Hôpitaux).

- Prévention des incapacités et réinsertion : les ONG mettent actuellement à l'épreuve le manuel OMS sur la formation des handicapés dans la communauté, dans le cadre de divers projets exécutés par leurs organismes affiliés nationaux.

- Listes normalisées d'instruments chirurgicaux (par exemple, Fédération internationale des Sociétés d'Ophtalmologie, Fédération internationale des Collèges de Chirurgie, Association internationale de Soins aux Brûlés et Fédération mondiale des Sociétés d'Anesthésiologistes).

- Tabagisme et santé (par exemple, Union internationale contre le Cancer, Union internationale contre la Tuberculose, Union internationale d'Education pour la Santé, Conseil international sur les Problèmes de l'Alcoolisme et des Toxicomanies, Société et Fédération internationale de Cardiologie et Fédération internationale de Médecine sportive).
- Etablissement de critères d'hygiène du milieu : plusieurs ONG collaborent au Programme international sur la sécurité des substances chimiques.
- Mise en oeuvre d'un système de surveillance des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement en Europe (Association internationale des Distributions d'Eau).
- L'Union africaine des services d'approvisionnement en eau, créée en 1980, a organisé deux conférences régionales dans le cadre de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement; une troisième aura lieu au Gabon en 1985 (Association internationale des Distributions d'Eau).
- Plan international d'évaluation extérieure de la qualité pour les laboratoires d'hématologie, et création d'une banque de données pour les valeurs de référence en hématologie (Comité international pour la Normalisation en Hématologie et Société internationale d'Hématologie).
- Principes directeurs pour la mise sur pied de systèmes simples de dossiers médicaux, la mise au point d'ensembles pédagogiques pour les questions concernant les dossiers médicaux, ainsi que l'étude et l'utilisation des dossiers sanitaires détenus par les patients dans les pays en développement et les pays développés (Fédération internationale des Associations du Dossier de Santé).
- Développement d'un centre de documentation sur la gérontologie sociale (Centre international de gérontologie sociale).
- Fourniture de matériels pédagogiques et autres, ainsi que de manuels sur les soins de santé primaires (Fondation internationale pour la Médecine et la Recherche en Afrique).
- Tous les aspects du programme de santé bucco-dentaire - y compris l'acceptation, au plan mondial, de l'indicateur représenté par trois dents cariées, absentes ou obturées à l'âge de 12 ans; et mise au point d'un système précis de mesure de l'incidence des maladies périodontiques et des besoins thérapeutiques (Fédération dentaire internationale).
- L'Organisation mondiale contre la Cécité a institué des fondations régionales (par exemple, la Asian Foundation, qui collabore avec les Bureaux régionaux de l'OMS pour l'Asie du Sud-Est et pour le Pacifique occidental).
- Subventions en vue de la mise au point et à l'essai sur le terrain d'une balance susceptible d'être utilisée, dans le cadre des soins de santé primaires, pour les programmes de nutrition et de santé maternelle et infantile (essais sur le terrain en 1984 et 1985) (Fondation Aga Khan).

d) La formation de toutes les catégories de personnels de santé, de personnels de laboratoire, d'ingénieurs sanitaires et autres personnels apparentés constitue un autre domaine où la collaboration entre l'OMS et les ONG est très active. En voici quelques exemples :

- matériels pédagogiques concernant divers aspects de la médecine du travail (Commission permanente et Association internationale pour la Médecine du Travail, Association internationale d'Ergonomie et Fédération internationale des Syndicats de Travailleurs de la Chimie, de l'Energie et des Industries diverses);
- manuel de formation à l'intention des techniciens de l'assainissement, établi dans le cadre du programme OMS d'élaboration de manuels scolaires dans la Région des Amériques (Inter-American Association of Sanitary and Environmental Engineering (IAASEE));
- en collaboration avec une section nationale de l'IAASEE, un programme quinquennal de formation au génie sanitaire et environnemental dans un pays d'Amérique latine;
- répertoire des établissements de formation et d'enseignement, des centres d'information et des bibliothèques spécialisées en hygiène du milieu (IAASEE);
- répertoire des ingénieurs sanitaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (IAASEE);

- documents destinés aux activités de formation (Association internationale des Techniciens de Laboratoire médical);
- programmes d'enseignement et de formation en hématologie destinés à diverses catégories de personnels de laboratoire, ainsi que deux documents de formation au contrôle de la qualité en hématologie (Comité international pour la Normalisation en Hématologie, et Société internationale d'Hématologie);
- formation dans les laboratoires de contrôle de la qualité de certaines sociétés pharmaceutiques de stagiaires des pays en développement (Fédération internationale de l'Industrie du Médicament);
- mise au point de programmes d'enseignement de la médecine à orientation communautaire (tel le programme utilisé en 1983 en première année de médecine à l'Ecole de Médecine de l'Université Aga Khan à Karachi (Pakistan), et programmes de formation des infirmières communautaires (Fondation Aga Khan));
- formation à la gestion des services de santé : cours postuniversitaires et cours de perfectionnement à l'intention des catégories supérieures de personnel de gestion des hôpitaux et des services de santé des pays en développement, bénéficiant de bourses de l'OMS (Fédération internationale des Hôpitaux);
- cours de formation destinés aux agents de santé communautaires des services de santé primaire (Medicus Mundi Internationalis (Organisation internationale de Coopération pour la Santé));
- formation à la gestion en santé publique (Fédération mondiale des Associations de la Santé publique);
- formation des personnels de soins infirmiers et obstétricaux, dans l'optique des soins de santé primaires (Comité international catholique des Infirmières et Assistantes médico-sociales, Confédération internationale des Sages-Femmes, et Conseil international des Infirmières);
- réorientation des programmes d'enseignement médical dans l'optique des soins de santé primaires (Fédération internationale des Associations d'Etudiants en Médecine);
- processus de promotion du changement dans des écoles existantes d'enseignement des sciences de la santé (en collaboration avec le réseau d'établissements d'enseignement à orientation communautaire des sciences de la santé) (Fédération mondiale pour l'Enseignement de la Médecine);
- manuel sur les objectifs de formation de toutes les catégories de personnels de santé bucco-dentaire (Fédération dentaire internationale).

e) Publications :

- Un manuel d'entretien du matériel de laboratoire dans les pays en développement (Association internationale des Techniciens de Laboratoire médical);
- un manuel de gestion concernant l'achat, le stockage et la distribution des médicaments, destiné aux pays en développement (préparé par la Fédération internationale de l'Industrie du Médicament, en application des recommandations d'un comité OMS d'experts);
- une monographie CII/OMS Aging-Implications for Nursing (Conseil international des Infirmières);
- des manuels sur l'auto-administration des soins de santé (Fédération internationale de la Vieillesse);
- Education pour la santé en Europe, 5e édition (Bureau régional de l'OMS pour l'Europe) (Union internationale d'Education pour la Santé);
- des directives concernant les matériels pédagogiques sur la sécurité des produits alimentaires, l'hygiène du milieu et l'hygiène personnelle (Union internationale d'Education pour la Santé);

- une nomenclature internationale des maladies. Trois volumes ont été publiés sur les maladies du bas appareil respiratoire, les mycoses, et les maladies virales); en préparation : volumes sur les maladies bactériennes, parasitaires et cardio-vasculaires (Conseil des Organisations internationales des Sciences médicales);
- un manuel d'épidémiologie de la médecine du travail (Bureau régional de l'OMS pour l'Europe) (Association internationale d'Epidémiologie; Commission permanente et Association internationale pour la Médecine du Travail);
- un manuel de physiothérapie des personnes âgées (Confédération mondiale de Physiothérapie).

f) La recherche est un autre domaine important pour la collaboration entre l'OMS et les ONG. Ces dernières sont nombreuses à fournir à l'Organisation des informations sur les analyses récentes des progrès réalisés et sur l'établissement de normes dans de nombreux secteurs de la santé et apparentés; elles coopèrent aussi avec l'OMS à la préparation de directives et de critères. Les ONG sont bien représentées dans les tableaux d'experts de l'OMS; dans certains cas, des liens existent également avec les centres collaborateurs de l'OMS. Les ONG participent en outre à des activités de recherche à l'échelon national dans le cadre du Programme spécial de Recherche et de Formation concernant les Maladies tropicales. A titre d'exemple, on peut citer le projet Sarvodaya Shramadana, en Sri Lanka, conçu pour étudier une approche populaire de la lutte antipaludique, et le projet de santé rurale de Saradidi, au Kenya.

10. Parallèlement à la collaboration individuelle des ONG avec l'OMS, il existe depuis quelques années une tendance croissante à la formation de groupes d'ONG qui s'intéressent à des secteurs de programme déterminés de l'OMS. Le Groupe ONG des soins de santé primaires, constitué en 1976 à l'initiative d'un groupe d'ONG, a pris part à la Conférence internationale OMS/FISE sur les soins de santé primaires tenue à Alma-Ata en 1978, ainsi qu'à la préparation d'un rapport de situation sur le rôle des ONG dans les soins de santé primaires destiné à cette Conférence. En 1981, le Groupe a également rédigé un rapport de situation sur le rôle des ONG dans la formulation des stratégies en vue de la santé pour tous et pris l'initiative de promouvoir une collaboration entre gouvernements et ONG dans le sud de l'Afrique (voir le paragraphe 5). Le Groupe se réunit deux fois par an.

11. Le Groupe collaborateur ONG/OMS sur le Vieillissement, qui comprend des ONG directement associées à des programmes portant sur la santé des personnes âgées, ainsi que de nombreuses autres ONG s'intéressant à ce domaine, a été constitué en 1983. Il se réunit chaque année, et ses attributions comprennent l'échange d'informations (par exemple en matière de bulletins, de documentation concernant l'autoprise en charge, de films internationaux et autres matériels audiovisuels, ainsi que les approches novatrices mises au point par des organismes bénévoles en matière de soins communautaires) ainsi que la collaboration pour la publication de guides techniques et de fiches d'information du public, et la mise au point de matériels d'apprentissage et de manuels d'autoprise en charge.

12. Plusieurs autres groupes d'ONG ont été associés au développement des programmes de l'OMS dans des domaines tels que la prévention de la cécité, la santé maternelle et infantile, l'abus de l'alcool et des drogues et la réadaptation, et continueront à se réunir sur une base ad hoc. De même, des comités conjoints ont été constitués avec les ONG concernées en vue de promouvoir l'action dans des secteurs aussi importants que le rhumatisme et le diabète.

13. Dans tous ces cas, la participation des ONG a considérablement facilité la formulation et la mise en oeuvre des programmes de l'OMS.

14. Depuis le dernier rapport, en janvier 1981, onze ONG ont été admises aux relations officielles avec l'OMS. Les relations officielles avec la Société internationale de Chirurgie orthopédique et de Traumatologie ont été temporairement suspendues en attendant de nouvelles informations sur l'état de la collaboration avec cet organisme, la situation devant être reconsidérée à la présente session du Conseil. Les relations officielles ont également cessé en 1982 avec l'Association médicale mondiale (résolution EB69.R23), et en 1983 avec la Société européenne de Recherche clinique (résolution EB71.R16). L'annexe 2 du présent rapport contient un tableau présentant année par année, de 1948 à 1984, le nombre des ONG demandant à être admises aux relations officielles avec l'OMS, le nombre des admissions, et les organisations avec lesquelles les relations officielles ont été suspendues ou interrompues.

15. L'OMS collabore également de façon plus officieuse avec de nombreuses autres ONG, et il existe 24 ONG internationales qui ont des relations de travail avec l'OMS. De même, chacun des bureaux régionaux collabore étroitement avec de nombreuses ONG internationales, ainsi qu'avec des ONG dont l'action s'inscrit dans un cadre régional ou national.

III. TENDANCES FUTURES

16. A sa soixante-treizième session, le Conseil exécutif a choisi pour thème des discussions techniques de la Trente-Huitième Assemblée mondiale de la Santé, en mai 1985, "La collaboration avec les organisations non gouvernementales à l'application de la stratégie mondiale de la santé pour tous".

17. Un document préparatoire a été rédigé en avril 1984 et mis à jour en juillet 1984, époque à laquelle il a été adressé à tous les Etats Membres et à toutes les ONG en relations officielles avec l'OMS, ainsi qu'à d'autres ONG et groupes apparentés ayant manifesté le désir d'apporter leur contribution. Ce document contenait un résumé des principales questions que pourraient privilégier les discussions techniques, et cela dans l'intention de susciter les suggestions et les commentaires sur ces problèmes, de sorte que les points de vue de tous les intéressés - Etats Membres, ONG à tous les niveaux, individus et groupes concernés par la mise en oeuvre de la stratégie mondiale de la santé pour tous - soient suffisamment bien reflétés dans le document de base qui servira de document de travail pour les discussions techniques. Le document devra également fournir un cadre pour l'activité préparatoire à mener dans les pays et les Régions avant les discussions. De nombreux commentaires et suggestions sont déjà parvenus au Secrétariat, et le texte définitif du document de base devrait être prêt pour l'expédition au début de 1985. On peut résumer comme ci-après les principaux problèmes que les discussions pourraient privilégier :

i) encourager les gouvernements et les ONG à procéder à un examen critique de la situation actuelle de la collaboration mutuelle dans le cadre de la stratégie mondiale de la santé pour tous;

ii) préciser le rôle des ONG à tous les niveaux - national, régional et mondial - en vue de la mise en oeuvre des objectifs de la santé pour tous, notamment lorsqu'il s'agit de promouvoir la participation de la collectivité;

iii) déterminer les mesures prioritaires à prendre pour développer et renforcer une démarche associative au moyen de mécanismes novateurs destinés à faciliter le dialogue et à favoriser les efforts communs;

iv) recenser les moyens par lesquels l'OMS pourrait fournir un appui international en collaboration avec d'autres institutions en vue de promouvoir la participation des ONG aux stratégies de la santé pour tous.

18. On espère que les discussions techniques déboucheront sur des activités concrètes de suivi aux niveaux national, régional et mondial, afin de valoriser au maximum la contribution que les ONG peuvent apporter à la réalisation de la santé pour tous.

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES EN RELATIONS OFFICIELLES AVEC L'OMS

(Répertoire établi en fonction de la classification des programmes de l'OMS)

DIRECTION, COORDINATION ET GESTION

2. Développement et direction d'ensemble des programmes de l'OMS

2.3 Développement d'ensemble des programmes

Fédération internationale pour le Traitement de l'Information

INFRASTRUCTURE DES SYSTEMES DE SANTE

3. Développement des systèmes de santé

3.1 Appréciation de la situation sanitaire et de ses tendances

Société internationale de Biométrie
Association du Transport aérien international
Fédération internationale des Associations du Dossier de Santé
Organisation internationale de Normalisation

4. Organisation de systèmes de santé fondés sur les soins de santé primaires

Fondation internationale pour la Médecine et la Recherche en Afrique
Fondation Aga Khan
Commission médicale chrétienne
Association médicale du Commonwealth
Académie internationale de Médecine légale et de Médecine sociale
Comité international de la Croix-Rouge
Conseil international des Services juifs de Bienfaisance et d'Assistance sociale
Conseil international d'Action sociale
Conseil international des Femmes
Association internationale d'Epidémiologie
Fédération internationale d'Hygiène, de Médecine préventive et de Médecine sociale
Fédération internationale des Hôpitaux
Société internationale de Soins aux Brûlés
Association internationale de Sociologie
Union internationale des Architectes
Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge
Medicus Mundi Internationalis (Organisation internationale de Coopération pour la Santé)
Fédération mondiale des Associations de la Santé publique

5. Personnels de santé

Collège international des Chirurgiens
Comité international catholique des Infirmières et Assistances médico-sociales
Confédération internationale des Sages-Femmes
Conseil international des Infirmières
Fédération internationale des Associations d'Etudiants en Médecine
Fédération internationale des Collèges de Chirurgie
Association internationale des Femmes Médecins
Fédération mondiale pour l'Enseignement de la Médecine
Organisation mondiale des Collèges nationaux, Académies et Associations académiques des Généralistes et des Médecins de Famille

6. Information du public et éducation pour la santé

Union internationale d'Education pour la Santé
Fédération mondiale des Associations pour les Nations Unies

SCIENCE ET TECHNOLOGIE DE LA SANTE - PROMOTION DE LA SANTE

7. Promotion et développement de la recherche

Conseil des Organisations internationales des Sciences médicales
Conseil international des Unions scientifiques
Union internationale des Sciences biologiques

8. Protection et promotion de la santé en général

8.1 Nutrition

Union internationale des Sciences de la Nutrition

8.2 Santé bucco-dentaire

Fédération dentaire internationale

8.3 Prévention des accidents

Association internationale de Médecine des Accidents et du Trafic

9. Protection et promotion de la santé de groupes de population particuliers

9.1 Santé maternelle et infantile, planification familiale comprise

9.2 Recherche en reproduction humaine

Fédération internationale des Sociétés de Fertilité
Fédération internationale de Gynécologie et d'Obstétrique
Association internationale de Pédiatrie
Fédération internationale pour la Planification familiale
Union internationale d'Hygiène et de Médecine scolaires et universitaires
Conseil de la Population

9.3 Santé des travailleurs

Association internationale de Médecine agricole et de Santé rurale
Association internationale d'Ergonomie
Fédération internationale des Syndicats de Travailleurs de la Chimie, de l'Energie et des Industries diverses
Commission permanente et Association internationale pour la Médecine du Travail

9.4 Santé des personnes âgées

Centre international de Gérontologie sociale
Fédération internationale de la Vieillesse

10. Protection et promotion de la santé mentale

Association internationale de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent et des Professions affiliées
Association internationale pour la Prévention du Suicide
Organisation internationale de Recherche sur le Cerveau

Conseil international sur les Problèmes de l'Alcoolisme et des Toxicomanies
Fédération internationale des Associations de la Sclérose en Plaques
Ligue internationale contre l'Epilepsie
Société internationale pour l'Etude du Développement du Comportement
Union internationale de Protection de l'Enfance
Commission mixte sur les Aspects internationaux de l'Arriération mentale
Fédération mondiale pour la Santé mentale
Fédération mondiale de Neurologie
Fédération mondiale des Sociétés de Neurochirurgie
Association mondiale de Psychiatrie

11. Promotion de la salubrité de l'environnement

Association interaméricaine de Génie sanitaire et de l'Environnement
Association internationale des Sociétés de la Mutagenèse de l'Environnement
Association internationale de la Recherche sur la Pollution de l'Eau
Fédération internationale d'Astronautique
Fédération internationale pour l'Habitation, l'Urbanisme et l'Aménagement des Territoires
Société internationale de Biométéorologie
Association internationale pour les Résidus solides et le Nettoiement des Villes
Union internationale pour la Conservation de la Nature et de ses Ressources
Union internationale des Villes et Pouvoirs locaux
Association internationale des Distributions d'Eau

12. Technologie diagnostique, thérapeutique et de réadaptation

12.1 Technologie clinique, radiologique et de laboratoire pour les systèmes de santé fondés sur les soins de santé primaires

12.2 Médicaments et vaccins essentiels

12.3 Qualité, sécurité et efficacité des médicaments et des vaccins

Association internationale des Techniciens de Laboratoire médical
Comité international de Normalisation en Hématologie
Conseil international des Sciences de l'Animal de Laboratoire
Fédération internationale de Chimie clinique
Fédération internationale du Génie médical et biologique
Fédération internationale de l'Industrie du Médicament
Fédération internationale pharmaceutique
Société internationale de Transfusion sanguine
Société internationale d'Endocrinologie
Société internationale d'Hématologie
Union internationale de Pharmacologie
Union internationale de Chimie pure et appliquée
Fédération mondiale des Associations des Centres de Toxicologie clinique et des Centres antipoison
Fédération mondiale de l'Hémophilie
Fédération mondiale des Fabricants de Spécialités Grand Public
Fédération mondiale des Sociétés d'Anesthésiologistes
Commission internationale des Unités et des Mesures de Radiation
Commission internationale de Protection radiologique
Commission életrotechnique internationale
Association internationale de Radioprotection
Association internationale des Techniciennes et Techniciens diplômés en Electro-Radiologie médicale
Société internationale de Radiologie
Fédération mondiale de Médecine et de Biologie nucléaires

12.5 Réadaptation

Association internationale de Logopédie et Phoniatrie
Fédération internationale de Médecine physique et de Réadaptation
Rehabilitation International
Confédération mondiale de Physiothérapie
Fédération mondiale des Sourds
Fédération mondiale des Ergothérapeutes
Fonds monétaire mondial de Rééducation fonctionnelle
Fédération mondiale des Anciens Combattants

SCIENCE ET TECHNOLOGIE DE LA SANTE - LUTTE CONTRE LA MALADIE

13. Lutte contre la maladie

Académie internationale de Pathologie
Organisation mondiale contre la Cécité
Association internationale des Registres du Cancer
Association internationale pour l'Etude du Foie
Conseil international des Sociétés d'Anatomie pathologique
Association internationale de Lutte contre la Mucoviscidose
Fédération internationale du Diabète
Fédération internationale des Sociétés d'Ophtalmologie
Fédération internationale de Médecine sportive
Association internationale d'Hydatidologie
Ligue internationale contre le Rhumatisme
Association internationale contre la Lèpre
Organisation internationale pour la Lutte contre le Trachome
Société internationale de Chimiothérapie
Société et Fédération internationales de Cardiologie
Société internationale de Mycologie humaine et animale
Union internationale contre le Cancer
Union internationale des Sociétés d'Immunologie
Union internationale des Sociétés de Microbiologie
Union internationale contre la Tuberculose
Union internationale contre les Maladies vénériennes et les Tréponématoses
Association mondiale des Sociétés de Pathologie (anatomique et clinique)
Organisation mondiale pour la Promotion sociale des Aveugles
Fédération mondiale des Parasitologues
Association mondiale vétérinaire

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES EN RELATIONS OFFICIELLES AVEC L'OMS
1948-1984 (décembre)

(Nombre de demandes, d'admissions et d'organisations avec lesquelles les relations officielles ont été suspendues ou ont cessé)

Année	Session du Conseil exécutif	Demandes[a]	Admissions	Relations officielles interrompues	Total des organisations en relations officielles
1948	EB1	8	7		7
1948	EB2	15	9		16
1949	EB4	3	2		18
1950	EB5	9	3		21
1950	EB6	6	1		22
1951	EB7	12	5		27
1952	EB9	0	0		27
1953	EB11	0	0		27
1954	EB13	14	3		30
1955	EB15	12	5		35
1956	EB17	7	6	1[b]	41
1957	EB19	3	3		43
1958	EB21	3	3		46
1959	EB23	7	5		51
1960	EB25	8	3		54
1961	EB27	4	2		56
1962	EB29	4	1		57
1963	EB31	6	4		61
1964	EB33	7	4		65
1965	EB35	4	1		66
1966	EB37	5	2		68
1967	EB39	4	3		71
1968	EB41	7	4		75
1969	EB43	11	8	1[c]	82
1970	EB45	6	3		85
1971	EB47	11	7		92
1972	EB49	10	9	3[d]	98
1973	EB51	9	8		106
1974	EB53	3	3		109
1975	EB55	9	5		114
1976	EB57	4	1	1[e]	114
1977	EB59	8	4		118
1978	EB61	3	2	2[f]	118
1979	EB63	7	5		123
1980	EB65	2	0		123
1981	EB67	3	1		124
1982	EB69	3	1	1[g]	124
1983	EB71	4	3	2[h]	125
1984	EB73	6	6		131

[a] Certaines organisations ont pu faire acte de candidature plusieurs fois.

[b] American College of Chest Physicians.

[c] Central Council for Health Education.

[d] Les relations officielles ont repris avec l'une des trois organisations en 1973.

[e] Académie internationale de Médecine légale et de Médecine sociale (relations officielles reprises en 1984).

[f] Ligue internationale des Sociétés dermatologiques; Société de Transplantation.

[g] Association médicale mondiale.

[h] Société européenne de Recherche clinique; Société internationale de Chirurgie orthopédique et de Traumatologie (provisoirement).

= = =